

Les manuscrits clandestins dans les papiers de Marc-Michel Rey

Antony Mckenna, Fabienne Vial-Bonacci

► **To cite this version:**

Antony Mckenna, Fabienne Vial-Bonacci. Les manuscrits clandestins dans les papiers de Marc-Michel Rey. *La Lettre clandestine*, Classiques Garnier, pp.25-46, 2015, La littérature philosophique clandestine dans les correspondances, 978-2-8124-4705-1. <ujm-01490359>

HAL Id: ujm-01490359

<https://hal-ujm.archives-ouvertes.fr/ujm-01490359>

Submitted on 15 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les manuscrits clandestins dans les papiers de Marc-Michel Rey

Cette communication découle d'une petite enquête portant sur le corpus très vaste des papiers de Marc-Michel Rey tels qu'ils ont été recueillis par Jeroom Vercruysse et confiés à notre équipe de recherche à Saint-Etienne, où Fabienne Vial-Bonacci travaille à l'inventaire critique des manuscrits. Je suis donc tributaire des travaux de J. Vercruysse et de Fabienne Vial-Bonacci et ne fais guère ici que résumer leurs travaux, et je voudrais d'abord rendre hommage à l'extraordinaire richesse du corpus constitué par Jeroom Vercruysse: nous assistons à toutes les étapes de la vie d'un imprimeur au cœur des Lumières; nous découvrons le contrat de son apprentissage à Francfort-sur-le-Main, les différents documents concernant son établissement à Amsterdam et son mariage avec la fille de Jean-Frédéric Bernard; les documents nous donnent une idée précise de son atelier à Amsterdam et de sa collaboration avec Naigeon ainsi que du travail de l'abbé Du Laurens¹; nous lisons sa correspondance avec ses clients grands et petits (Rousseau, Voltaire, Diderot, Jacobi, Du Peyrou, Court de Gébelin, Panckoucke, Malesherbes et tant d'autres), la liste des ouvrages envoyés de Paris, par la veuve Duchesne, à Amsterdam et de ceux que Rey lui fournit selon les commandes qu'elle reçoit; nous assistons aux négociations de son agent Leclerc avec Antoine de Sartine, lieutenant général de police à Paris, pour la diffusion de livres interdits² et nous avons même la liste des clients auxquels Leclerc a vendu les exemplaires de *L'Antiquité dévoilée* de Boullanger³; nous avons les attestations de transport des capitaines de vaisseaux qui partent pour Rouen et découvrons les noms des intermédiaires et tout le détail du passage des livres envoyés – « sous le couvert de l'intendant général des postes ou d'un administrateur » ou bien « par la diligence ou par des voyageurs » – par Naigeon à son frère cadet, contrôleur des vivres à Sedan, qui les fait suivre à une Mme Loncin à Liège, qui les expédie à Amsterdam. Nous pouvons nous faire une idée du réseau international de ce commerce, qui va d'Amsterdam partout aux Provinces-Unies, à Londres, à Düsseldorf et à Münster, à Hambourg, à Darmstadt et à Saint-Petersbourg. C'est une collection d'une richesse

¹ Du Laurens est correcteur d'imprimerie chez Rey: voir la mention par Voltaire dans sa lettre à Damilaville du 3 mars 1768: D14.803.

² Lettre de Leclerc à Rey du 24 janvier 1766 sur la vente de *L'Antiquité dévoilée* de Boullanger et une deuxième lettre de même date portant sur ses négociations avec Sartine.

³ Lettres de Leclerc à Rey des 23 février, 20 mars, 20 avril, 17 mai, 25 septembre, 23 novembre, 22 décembre 1766 et 2 juillet 1767. «J'ai vendu les 200 *Antiquités* que j'avais, mais je n'en ai pas d'autres[;] lorsque j'en ai demandé [l'autorisation d'en diffuser] d'autres à M. de Sartine, il m'a dit que j'en avais eu plus qu'il n'avait compté m'en donner et que je vous renvoyasse le reste; je lui dis que ce livre ne faisait pas de bruit, il me dit que si et qu'il lui en était revenu quelque chose, je lui dis qu'il allait en paraître une réfutation qui pourrait servir de contrepoids, et qu'ainsi ce livre n'aurait pas de danger[;] il consentit à suspendre le renvoi jusqu'à ce qu'il ait vu cette réfutation et son effet[;] ainsi voilà encore un peu de repit, je crois en effet que cette réfutation en conseille la lecture, le livre renfermant en lui-même sa réfutation.» (23 novembre 1766). «Je vous passe en avoir les 200 *Antiquités* que j'ai vendues moins cinq que j'ai donné[es] à M. Marin, Mercier, de Mande, d'Hemery, de Mairobert. Vous en connaissez trois, les autres en ont été censeurs.» (22 décembre 1766).

exceptionnelle, comparable aux archives de la Société typographique de Neuchâtel (et plusieurs lettres témoignent d'ailleurs des échanges entre Rey et cette Société⁴), et je remercie Jeroom Vercruysse de la confiance qu'il nous a accordée – à l'équipe stéphanoise de l'Institut d'Histoire de la pensée Classique (UMR 5037) – pour en établir l'inventaire critique et l'édition critique, que nous publions en ligne en libre accès.

Nous évoluons ici dans le monde des imprimeurs, des libraires et des colporteurs, de leurs intermédiaires et de leurs clients; il est donc essentiellement question des moyens de communication et de diffusion que sont les manuscrits, les périodiques, les traductions, les correspondances, les réseaux et les cercles de sociabilité, tels que les salons et les clubs⁵ ou les loges de francs-maçons⁶. Nous pourrions avoir recours à des catalogues de bibliothèques⁷ pour vérifier certaines informations.

Marc Michel Rey (1720-1760) est né à Genève. Il fait quelques années d'apprentissage d'imprimerie à Genève chez son parrain Marc Michel Bousquet, part chez Philippe Henry Hutter à Francfort-sur-le-Main puis termine chez Bousquet son apprentissage, sans doute en 1744. Il achète le droit de bourgeoisie d'Amsterdam le 14 janvier 1746 et est admis à la corporation des libraires le 31 janvier suivant. Il épouse à Bruiksloot (Amsterdam), le 24 avril 1747, Elisabeth, fille du libraire Jean Frédéric Bernard: sa fortune est faite. Parmi ses enfants, signalons Marguerite Jeanne, née le 10 juin 1749, qui épousera le beau-frère de Pierre Rousseau, Charles de Weissenbruch, et Suzanne, née le 3 mai 1762, filleule de Jean-Jacques Rousseau. Marc-Michel Rey est le protégé de Prosper Marchand, qui le mentionne souvent dans sa correspondance avec Rousset de Missy; on peut donc dire qu'il est le «produit» d'un réseau: Marchand, Rousset de Missy, Douxfils, Fritsch et Böhm, les héritiers de Marchand, et Jean-Frédéric Bernard, son propre beau-père⁸. Rey se fait connaître par sa réimpression du

⁴ Voir la *Lettre* circulaire du 1^{er} août 1769; voir aussi lettres du 14 décembre 1781 et du 29 janvier 1782, arrivées après la mort de Marc-Michel Rey.

⁵ Je pense, par exemple, au cercle des «chevaliers de la Jubilation» autour de Prosper Marchand, au Club de la Lanterne autour de Benjamin Furly, aux salons de Mme Du Deffand et de Julie de Lespinasse, au cercle du baron d'Holbach.

⁶ Voir P.-Y. Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998, et d'autres ouvrages du même: *L'Espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003; *La Plume et le Compas au siècle de l'Encyclopédie. Franc-maçonnerie et culture de la France des Lumières à la France des notables*, Paris, EDIMAF, 2000; *Franc-maçonnerie et sociabilité au siècle des Lumières*, Paris, Edimaf, 2013. Voir aussi C. Revauger et C. Porset (dir.), *Le Monde maçonnique des Lumières (Europe-Amériques) Dictionnaire prosopographique*, Paris, Honoré Champion, 2003.

⁷ Voir J.A.I. Champion «“The fodder of our understanding”: Benjamin Furly's library and intellectual conversation c. 1680-c. 1725», in S. Hutton (dir.), *Benjamin Furly 1636-1714: a quaker merchant and his milieu* (Florence 2007); le catalogue de la bibliothèque de Shaftesbury, établi par Paul Crell: manuscrit mis à notre disposition par l'obligeance de C. Jackson-Holzberg, éditrice de la correspondance de Shaftesbury; H.H.M. van Lieshout, *The Making of Pierre Bayle's «Diction[n]aire historique et critique»*, Amsterdam et Utrecht, APA-Holland University Press, 2001, avec un CD-ROM contenant la «bibliothèque du Dictionnaire de Bayle; *La Bibliothèque de Voltaire: catalogue des livres*, Moscou, Leningrad, 1961.

⁸ Voir C. Berkvens-Stevelinck, H. Bots, P.G. Hoftijzer et O.S. Lankhorst (dir.), *le Magasin de l'univers. The Dutch Republic as the centre of the European book-trade*, Leiden, etc. 1992); C. Berkvens-Stevelinck et J. Vercruysse, *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle. Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Roiusset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1993.

Journal des savants, qu'il transforme par ses ajouts à partir des *Mémoires de Trévoux* et ensuite d'autres périodiques. En 1754, il entreprend un voyage important: le 10 juillet, il arrive à Lausanne et rencontre Polier de Bottens trois jours plus tard; le 18 juillet, il part pour Genève, où il rencontre Jean-Jacques Rousseau. Il pense ensuite se rendre à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, puis à Paris et rentrer à Amsterdam fin septembre (lettre de Polier de Bottens à Mme Rey du 7 août 1754), mais en octobre de cette même année, il rend visite à Malesherbes et tient entre les mains le *Discours sur l'inégalité* de Rousseau. Il est connu surtout comme imprimeur des philosophes des Lumières: il a des ennuis pour avoir imprimé le *Dictionnaire philosophique*, *l'Évangile de la raison* et le *Sermon des cinquante* de Voltaire. Il devient l'éditeur de Rousseau et son ami, mais rompt finalement avec lui en 1774. Ses relations avec Voltaire sont sans doute marquées par la confiance – si on lit entre les lignes les lettres de Voltaire (que nous verrons plus loin) de 1764 et de 1769. Rey imprime aussi plusieurs textes de Diderot et de nombreux ouvrages du baron d'Holbach – ses ouvrages propres et ses traductions.

Pour nous donner une idée de ses publications dans le domaine des manuscrits clandestins et dans celui des livres interdits, parcourons d'abord la bibliographie de d'Holbach⁹: pas moins d'une cinquantaine de publications qui sortent des presses de Marc-Michel Rey et qui ressortent des catégories qui nous intéressent, et Rey publie également de multiples éditions de ces différents ouvrages.

Ce ne sont pas là, évidemment, ses seules publications: la liste serait trop longue, mais signalons quelques-uns des auteurs de son formidable catalogue: Polier de Bottens, Challe, Mandeville, Chauffepié, Claude Yvon, Lévesque de Burigny, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, Voltaire, Diderot, Mme d'Aulnoy, Pecquet, Trublet, Saurin, d'Argenson, Charles Bonnet, Samuel Crellius, Toussaint, Robinet, Marmontel, ainsi que la *Critique et la Défense de l'Esprit des lois* et même les *Pseaumes de David* (1754, 1759, 1768, 1770).

Par le *Compte général des envois de librairie faits à M. Rey à Amsterdam par la veuve Duchesne*, qui comprend «de l'autre part» les ouvrages envoyés par Rey à Paris, nous apprenons qu'on lui a envoyé douze exemplaires des *Dissertations mêlées* et deux exemplaires de la *Dissertation sur [Elie et] Enoch*. Parmi les papiers de Rey, un billet du 15 novembre 1757 fait la liste des ouvrages «de la part de M. Rey pour être fournis à M. Duchesne», qui confirme les douze exemplaires des *Dissertations mêlées*, douze des œuvres de Locke et trente des discours

⁹ J. Vercrusse, *Bibliographie descriptive des écrits du baron d'Holbach*, Paris, Minard, 1971; une seconde édition paraîtra à Paris, Garnier, 2016.

de Rousseau ainsi que vingt de son *Portefeuille* et cinquante de l'*Histoire universelle* de Bossuet...: au total, des ouvrages pour quelque 15.000 livres tournois de part et d'autre. C'est un échange très fécond.

Si on consulte ensuite l'inventaire après décès des livres en stock dans la librairie de Rey (1782), on trouve des exemplaires en français et en anglais du livre monumental publié par son beau-père, Jean-Frédéric Bernard, en collaboration avec un ami de Prosper Marchand, Bernard Picart, et le neveu de Richard Simon, Bruzen de la Martinière, *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (Amsterdam, 1723-43, 11 vol. in-folio)¹⁰; il y a également, outre différentes éditions des lettres de Bayle, un exemplaire de l'*Histoire naturelle de l'âme* (Oxford 1747, 8°) de La Mettrie, l'*Apologia pro Jul. Cæsare Vanino Neapolitano* (s.l. 1712, 8°) et deux exemplaires des trois volumes du *Porte-feuille d'un philosophe, ou Mélange de pièces philosophiques, politiques, critiques, satyriques et galantes* (Cologne 1770, 8°, 3 vol.) de l'abbé Du Laurens. Il faut avouer que, pour l'imprimeur d'une cinquantaine de manuscrits clandestins parmi les plus agressifs, c'est peu. Certes, son stock ne se réduit pas à de tels titres, on trouve vraiment de tout: *L'Année littéraire* de Fréron, l'*Anti-Lucrèce* de Polignac, l'*Antimachiavel* de Frédéric II, le *Télémaque* de Fénelon, l'*Histoire des variations* de Bossuet, les *Arguments de la Bible* d'Ostervald, sa Bible, celle de Charles Le Cène, celle de Mme Guyon, le *Dictionnaire de la Bible* de Calmet, les périodiques de Jean Le Clerc, la bibliothèque *ad usum Delphini* des Dacier, la *Bibliothèque bleue*, et la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* de Papillon, les ouvrages de Charles Bonnet, les *Considérations* et les *Lettres persanes* de Montesquieu, d'Alembert sur la *Destruction des jésuites en France*, Pufendorf, Formey, Haller, Crousaz, Wolff, Le Sage, Mandeville, Beausobre, les *Lettres cabalistiques* de d'Argens, le *Recueil de différentes choses* du marquis de Lassay, et mille autres ouvrages; la *Satyre Ménippée*, les *Sorberiana*, non pas le *Dictionnaire* de Bayle, mais plusieurs exemplaires de l'*Encyclopédie*, l'*Apologie de l'abbé de Prades* par Diderot, le poème *Le Bonheur* d'Helvétius... Tout ce qu'un honnête homme pouvait rechercher à Amsterdam dans les années 1770... sauf des manuscrits philosophiques clandestins. Mais plusieurs allusions dans sa correspondance laissent entendre qu'il a un catalogue à part des ouvrages philosophiques interdits – de ce que Jacobi nomme ses «impiétés» – qu'il fournit aux clients qui le demandent expressément ou qui ont sa confiance. L'inventaire après décès ne reflète donc pas fidèlement l'évolution de ses publications et surtout pas de ses publications d'ouvrages philosophiques interdits.

¹⁰ Sur cet ouvrage, voir S. Murr, Sylvia Murr, *L'Inde philosophique entre Bossuet et Voltaire*, Paris, École Française d'Extrême Orient, 1987, 2 vol.; · L. Hunt, M. Jacob et W. Mijnhardt, *The Book That Changed Europe: Picart and Bernard's «Religious Ceremonies of the World»*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2010; L. Hunt, M. Jacob et W. Mijnhardt, *Bernard Picart and the First Global Vision of Religion*, Los Angeles, Getty Research Institute, 2010.

Rey est pourtant signalé dans les fiches de police dès 1752 comme «un libraire des plus suspects» (Paris BN, ms. fr.22507, f.209). Il importe donc de regarder de près sa correspondance pour trouver trace de son commerce clandestin.

Deux lettres seulement de sa correspondance avec Voltaire ont survécu. Elles ont été interprétées comme des témoignages de ses relations initialement « difficiles » avec Rey, mais cette lecture repose, à mon avis, sur un malentendu. Leurs relations devaient être empreintes de confiance, si on veut bien lire «entre les lignes» l'ironie et l'humour – que Rey devait bien saisir – de la lettre suivante:

au château de Ferney en Bourgogne par Geneve 24 nov[embre] 1764

Je viens d'apprendre par la chambre syndicale de Paris qu'on s'est servi du *nom de Marc Michel Rei libraire d'Amsterdam* pour envoyer un volume in octavo intitulé *Collection complete etc. ouvrages philosophiques de m^r de Voltaire*. On y trouve

- le *Testament de Jean Mélier*
 - le *Sermon des cinquante*
 - le *Catéchisme de l'honnête homme*
 - l'*Examen de la religion*
- etc.

La plus part de ces pièces connues depuis plus de vingt années sont un tissu des plus horribles blasphèmes qu'on ait jamais vomis contre la religion chrétienne. Il n'y a point d'homme de lettres à Paris qui ne connaisse le *Testament* de Jean Mélier, curé d'Etrépigni près de Rocroy en Champagne. Il mourut je crois en 1733 et il laissa trois exemplaires manuscrits de ce malheureux testament par le quel il désavouait la religion dont il avait été le ministre.

Le *Sermon des cinquante* est un libelle non moins exécrationnel qui a toujours passé pour être de La Métrie et qui même a été deux fois imprimé sous son nom.

L'*Examen de la religion* attribué mal à propos à S^t Evremont ne peut pas être plus de luy que de moy. C'est un mauvais ouvrage mal écrit, qui a été d'abord imprimé à Hambourg. Je ne connais point le *Catéchisme* mais je sçais que les auteurs et les imprimeurs de tous ces ouvrages affreux seraient condamnés au dernier supplice dans tous les tribunaux de l'Europe.

M^r Marc Michel Rey est intéressé plus que personne à faire cesser l'abus criminel qu'on fait de son nom et du mien, et à employer l'autorité des magistrats qui doivent réprimer une licence si infâme. Je le prie instamment de se joindre à moy pour effacer jusqu'aux dernières traces de cette indigne calomnie qui nous outrage tout deux également.

Voltaire
gentilhomme ord[inaire] de la chambre du Roy

Quelques années plus tard, le 7 février 1769, Voltaire s'adresse – de nouveau sur un ton d'exaspération emphatique – à Rey: il commence par l'avertir des fautes d'impression dans l'édition genevoise du *Siècle de Louis XIV* «qui paraît actuellement à Paris avec quelque succès». Pour le cas où Rey souhaite «réimprimer» une édition [pirate] de cet ouvrage, Voltaire lui fournit une liste d'*errata* et le prie de donner cette même liste à un de ses confrères s'il ne se charge pas lui-même de cette contrefaçon... Il ajoute: « Aureste, je souhaite passionnément que ce soit vous qui fassiez au *Siècle de Louis 14* l'honneur de l'imprimer.» Enfin, il en vient aux choses sérieuses:

J'ai une prière plus sérieuse et plus importante à vous faire, c'est de vouloir bien empêcher qu'on déshonore mon nom en le mettant dans la longue liste des ouvrages suspects qu'on débite en Hollande. Mon nom ne rendra pas ces ouvrages meilleurs et n'en facilitera pas la vente. J'aurais trop de reproches à me faire si je m'étais amusé à composer un seul de ces ouvrages pernicieux. Non seulement je n'en ai fait aucun, mais je les réprouve tous, et je regarde comme une injure cruelle l'artifice des auteurs qui mettent sous mon nom ces scandaleux écrits. Ce que je dois à ma religion, à ma patrie, à l'Académie française, à l'honneur que j'ai d'être un ancien officier de la maison du Roi, et surtout à la vérité, me force de vous écrire ainsi, et de vous prier très instamment de ne pas souffrir qu'on abuse de mon nom d'une manière si odieuse. Vous êtes trop honnête homme pour me refuser cette justice.

Manifestement, Voltaire écrit ces deux lettres à Rey, sachant parfaitement que ses lettres seront examinées par la police. Mais mieux: dans la correspondance de Prosper Marchand avec Jean Rousset de Missy, on trouve cette information inattendue:

L'affaire de Rey est sérieuse, il a affaire à deux coquins, mais il a une protection qui ne lui fait pas honneur. [...] Les deux coquins sont les abbés *Noncourt* Lorrain [Mathis, pseud. Denoncourt] et *Yvon* Pradiste [Claude Yvon], Rey a prêté un *Zeonikizul* [sur les amours de Louis XV] au premier, qui apparemment en a voulu faire sa cour à quelque[s] courtisans de Versailles; Rey, qui en a été averti par S[aint-] Sauveur (son protecteur consul de France, dont Rey passe pour l'espion) a redemandé son exemp[aire] à Noncourt, celui-ci l'a refusé, disant qu'il le lui avoit donné, Rey l'a fait redemander par un notaire, et le coquinisme a inspiré à Noncourt pour ruiner Rey, de mettre l'avertisse[ment] dans la gazette de Tronchin, Rey y a répondu par un avertisse[ment] contraire, Noncourt a voulu riposter, la Tronchin n'a pas voulu continuer; sur cela Noncourt et Yvon s'adressent à mon fat [Isaac] Buyn et le persuadent soit par raisons (je n'en crois rien, car il est si bête qu'il ne connoit pas la raison) soit par argent, qu'il aime beaucoup, de mettre dans [le périodique] *l'Epilogueur* n° XVII après «on met volontiers etc.» [un nouveau démenti].¹¹

L'affaire n'était pas vraiment très embarrassante: il suffisait de sauver la face. Mais ce texte est intéressant pour nous car il témoigne qu'il était de notoriété publique que Rey était en contact avec Saint-Sauveur, agent diplomatique de la Cour de France. C'est d'ailleurs cette même année qu'est rédigée la fiche de police mentionnée plus haut et qui s'appuie sur la publication par Rey du *Zeonikizul* sur les amours de Louis XV: il aurait « engagé le nommé Taupin d'Orval de lui ramasser des matériaux pour continuer cet ouvrage, qui ont été trouvés chez ce dernier lorsqu'il a été arrêté. Rey est aussi en relation avec le nommé La Combe garçon libraire qui a demeuré chez Briasson.» Voltaire savait donc à qui il avait affaire et il savait que ses lettres indignées seraient relayées aux espions de la Cour de France. Rey devait lui aussi savoir parfaitement à quoi s'en tenir sur la fonction de ces lettres et a dû les communiquer à qui de droit, comme Voltaire souhaitait qu'il le fasse. C'est sans doute ce qui leur a permis de survivre – seules de toutes les lettres que Voltaire et Rey ont pu échanger.

Comme si souvent dans la correspondance de Voltaire, nous avons affaire à des démentis indignés qui sont d'autant plus emphatiques que Voltaire sait que son destinataire sait que lui, Voltaire, est réellement l'auteur des écrits en question ou qu'il a joué un rôle vital dans leur

¹¹ Rousset de Missy à Prosper Marchand, in *Le Métier de journaliste*, éd. J. Vercruyse et C. Berkvens-Stevelinck, lettre 91, p.176-177. Il est vrai que Rousset de Missy ne porte pas Rey dans son cœur: quelques mois plus tard, il le traite de «[jean] f[autre]», digne de porter les initiales de son beau-père Jean-Frédéric Bernard: lettre 120, p.222.

diffusion¹². En effet, pas besoin ici d'insister sur son rôle dans la diffusion du *Testament* de Jean Meslier et des *Doutes sur la religion ou Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, ni sur le fait qu'il est lui-même auteur du *Sermon des cinquante* et du *Catéchisme de l'honnête homme...* Rey, qui imprimait ces ouvrages, n'apprenait rien mais il a dû saisir tout de suite la fonction des deux lettres et les communiquer aux autorités. Ne prenons pas trop au sérieux le mot de Rousset de Missy, qui traite Rey d'« espion ». L'imprimeur avait constamment affaire aux autorités françaises pour leur demander l'autorisation de diffuser ses publications: rien ne dit qu'il tenait secrètes ses relations avec Saint-Sauveur. C'est la malignité de Rousset de Missy qui l'incite à présenter Rey comme un « espion ».

Voltaire prend souvent ce ton:

Savez-vous que Marc Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom le Jean Mèlier, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre, le *Sermon des cinquante*, de Lamètrie, l'*Examen de la religion* attribué à S[ain]t-Evremond ? Tout a été incendié à La Haye avec le [*Dictionnaire*] portatif. Voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point... (à Damilaville, 17 décembre 1764: éd. Best. D12.266; éd. Leigh, n° 3783)¹³

On dit que c'est Marc Michel Rey, éditeur de Jean Jaques, qui a imprimé le *Recueil nécessaire*. Cela est très vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire Savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de milord Bolingbrocke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages, ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le roi. (à Damilaville, 17 novembre 1766: éd. Best. D13.675)

Sa mauvaise foi et son ironie s'immiscent partout, mais certaines lettres laissent transparaître ses véritables sentiments à l'égard de Rey. Au prince de Ligne, il suggère:

Vous êtes d'ailleurs plus à portée que nous d'avoir tous les livres que l'on imprime en Hollande, on dit qu'il y a de fort mauvais, mais qu'on en trouve aussi d'excellent[s]. Vous pour[r]iez faire donner vos ordres à quelque commissaire de ce païs là pour faire venir le livre intitulé *Recueil nécessaire*, dans lequel on trouve l'*Examen important de feu mylord Bolingbroke*, et plusieurs autres pièces très curieuses. Il y a aussi le *Testament de Jean Mèlier*, la comédie de *Saül et de David* traduite de l'anglais, un abrégé de l'histoire ecclésiastique sous le nom de l'abbé de Fleuri avec une préface du roi de Prusse, un *Avis au public* sur les Calas et les Sirven, un *Examen des apologistes de la religion chrétienne* par Fréret, un autre *Examen* par Boulanger. Le libraire Marc Michel Rey d'Amsterdam pour[r]ait vous faire tenir tous ces livres qui doivent entrer dans une bibliothèque choisie telle que la vôtre, et qui ne sont pas faits pour le commun des hommes. J'ap[p]rends qu'il y a aussi une sixième édition d'un livre intitulé *Diction[n]aire philosophique*. Ce livre est composé par une société de gens de lettres dans laquelle il y a quelques théologiens. Ce livre est imprimé par Marc Michel Rey. Cette nouvelle édition commence je crois par l'article «Abbé», et finit par celui de «Trans[s]ubstantiation». Je ne connais guères que les titres des livres. Mon métier de banquier me laisse à peine le temps de lire. C'est à un prince de votre génie à juger du fond des choses et du stile.

(17 juillet 1767: D14.285)

C'est aussi sa façon de passer une commande auprès d'Henri Rieu:

¹² A cette même époque, Voltaire écrit d'ailleurs une lettre toute semblable au Conseil de Genève en date du 12 janvier 1765: «Je suis obligé d'avertir le Magnifique Conseil de Genève que parmi les libelles pernicieux dont cette viille est inondée depuis quelque temps, tous imprimés à Amsterdam chez Marc-Michel Rey, il arrive lundi prochain chez le nommé Chirol, libraire de Genève, un ballot contenant des *Diction[n]aires philosophiques*, des *Evangelies de la raison* et autres sottises, qu'on a l'insolence de m'imputer, et que je méprise presque autant que les *Lettres de la montagne* [de Rousseau]. Je crois satisfaire mon devoir en donna t cet avis; et je m'en remets entièrement à la sagesse du Conseil, qui saura bien réprimer toutes les infractions à la paix publique et au bon ordre.» (éd. Besterman, D12313)

¹³ Voir aussi D12.276, éd. Leigh, n° 3821; D13.599 et D13.600;

Je vous suis bien obligé de toutes vos bontés; on aura bien de la peine à empêcher Marc Michel Rey d'être un fripon et un insolent. Pourriez-vous cependant me faire avoir les *Doutes sur la religion* suivi de *l'Analyse de Spinoza* par Boulainvilliers; *L'Esprit du clergé ou le christianisme primitif vengé*, traduit de l'anglais; la *Théologie portative* de l'abbé Bernier; le *Recueil de Passeran* [Radicati]. Vous pourriez aisément me faire avoir ces livres par votre ami Mr Cramer. (31 octobre 1767: D14.512)

Il suit de près les publications clandestines de Rey:

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière il y en a un surtout dont on fait un grand cas. Il est intitulé *Le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez Marc Michel Rey; ce sont les lettres écrites au Père Mallebranche, qui aurait été fort embar[r]assé d'y répondre. (à Marin, 27 novembre 1767: D14.554; voir aussi son commentaire du 2 janvier 1768 au marquis d'Argence: D14.639)

– et à Damilaville, toujours la même chanson:

Il y a un autre excès bien funeste, c'est celui de l'acharnement à m'imputer tout ce que ce coquin de Marc Michel Rey imprime depuis dix ans. (21 mars 1768: D.14.861)¹⁴

– tout en ouvrant la voie vers l'épanouissement du commerce clandestin:

Si votre aimable prince [de Hesse-Cassel] veut se faire une petite bibliot[h]èque de tous les rogatons nouveaux sur ces matières, il faut qu'il fasse donner ordre à Marc Michel Rey libraire à Amsterdam, de faire tenir à Cassel à un homme de confiance, tout ce qui a été imprimé depuis un an ou dix huit mois. On m'a dit qu'il y a dans Genève un nommé Grasset, rue Verdaine, dont il faut taire le nom, qui vend en secret quelques unes de ces brochures aux honnêtes gens par lesquels il est sûr de n'être pas compromis. Voici un petit billet qui servira de passeport à celui qui voudra acheter. (à Mme Louise Suzanne Gallatin, 23 mars 1768: D14.877)¹⁵

– et à d'Alembert de même:

Vous me demandez de ces rogatons imprimés à Amsterdam chez Marc Michel Rey, et débités à Genève chez Chirol; mais comment, s'il vous plaît, voulez-vous que je les envoie, par quelle adresse sûre, sous quelle enveloppe privilégiée? Qui veut la fin donne les moyens, et vous n'avez aucun moyen. Je me servais quelquefois de M. Damilaville, et encore fallait-il bien des détours; mais il n'a plus son bureau; le commerce philosophique est interrompu. Si vous voulez être servi, dites-moi comment il faut que je vous serve. (2 septembre 1768: D15.199)

Une fois que Voltaire a trouvé une formule provocatrice, il ne se lasse pas de la reproduire à tous ses correspondants – surtout s'il s'agit de désavouer ses propres productions:

La Hollande est infectée depuis quelques années, de plusieurs moins défroqués, capucins, cordeliers, maturins, que Marc Michel Rey fait travailler à tant la feuille et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine pour avoir du pain. Il y a surtout un nommé Maubert¹⁶ qui a inondé l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois imposteurs*, ouvrage assez insipide que Marc Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'empereur Frédéric second. Il y a un théatin qui a conservé son nom de Laurent [Du Laurens] qui est assez facétieux, et qui d'ailleurs est instruit; il est auteur du *Compère Mathieu*, ouvrage dans le goût de Rabelais, dont le commencement est assez plaisant, et la fin détestable.

¹⁴ Voir aussi la lettre à Choiseul du 1^{er} avril 1768: «je ne me suis pas encor[e] fait chartreux attendu que je suis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets au pied du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignanes qui m'imputent toutes les gentilles anti-dévotes que Marc Michel Rey imprime depuis trois ou quatre ans à Amsterdam contre les plus pures lumières de la théologie.» (D14.906). Et à Charles Bordes, le 4 avril 1768: «Je ne connais ni Laurent [Du Laurens], ni aucun de ses associés que Marc Michel Rey fait travailler à tant la feuille. Il sont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom.» (D14.915). «Je suis à peu près comme M. de Pourceaugnac à qui on veut faire ac[c]roire qu'il a épousé trois ou quatre femmes. On met plus d'ouvrages sur mon compte qu'on ne mit de femmes sur le compte de Pourceaugnac.» (à Mme Denis, 3 juillet 1769: D15.727)

¹⁵ Mêmes indications à la marquise Du Deffand, 6 janvier 1769 (D15.416).

¹⁶ Jean Henri Maubert de Gouvest (1721-1767), éditeur de Durey de Morsan: voir J. Vercruysse, «Joseph Marie Durey de Morsan chroniqueur de Ferney (1769-1772)», *SVEC*, 230 (1985), p.323-391; M. Benitez, «Philosophes et libertins: le cas Durey de Morsan», in *La Face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins de l'âge classique* (Paris, Oxford, Universitas et Fondation Voltaire, 1996), p.175-190.

Les libraires qui débitent tous ces livres, me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paie bien cher les intérêts de ma petite réputation. [...] Ce brigandage est intolérable, et peut avoir des suites funestes. [...] Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez autant qu'il est en vous ces bruits odieux. (à Chardon, le 11 avril 1768: Best. D14.938; voir aussi D14.955 à Chabanon; D15.093 au duc de La Vrillière)

Mais tout cela constitue la posture du philosophe de Ferney: au fond, il se réjouit du succès du commerce clandestin de l'imprimeur amstellodamois:

Ce n'est que sur les lettres réitérées de Toulouse que j'y envoie les Sirven; ce n'est que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement qui n'était qu'un séminaire de pédants ignorants est devenue une académie de philosophes. Il faut partout laisser pourrir la grand'chambre, mais partout les enquêtes se forment. Marc Michel Rey n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agissait pas de faire une révolution dans les Etats comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre [...] (à d'Argental, 27 février 1769: D15.490)

et il porte un jugement très lucide sur la qualité des différentes productions:

L'Imposture sacerdotale est un recueil de quelques pensées anglaises et un tableau de quelques abominations des papes. Michel Rey a imprimé à Amsterdam trente volumes plus philosophiques. *L'Examen de milord Bolingbroke* [de Voltaire] est beaucoup plus profond, plus méthodique et plus fort. C'est l'histoire suivie et démontrée de dix-sept cents ans d'impostures. *Le Militaire philosophe*, adressé au père Malebranche, est plus abstrait; mais c'est une logique à laquelle il n'y a rien à répliquer. Les livres philosophiques sont actuellement sans nombre; tout cela fait du bien sans doute; mais un cordelier véhément qui prêche, qui confesse, et qui fait des enfants à ses dévotes, a plus de crédit sur le peuple que cent mille volumes bien écrits n'en ont sur les sots qui osent croire n'être pas peuple. (à d'Argental, 20 avril 1769: D15.600)

Voltaire se réjouit de l'œuvre de Rey et il travaille en confiance avec lui jusqu'au bout, comme en témoignent les lettres tardives, où il fait allusion au fait qu'il a recours à Rey pour faire suivre ses lettres (D18.080) et pour prêter de l'argent à ses amis (D18.760, D18.842). La posture de l'indignation n'était qu'une posture bonne pour les autorités et qui pouvait amuser ses amis.

Plût à Dieu – ou au diable – que des échanges semblables entre Rey et d'Holbach eussent survécu, mais jusqu'à présent nos recherches restent vaines. En revanche, nous avons une abondante correspondance de Rey avec Rousseau, dont il publie les œuvres: aucune mention de manuscrits clandestins, bien entendu, car Rousseau, engagé dans d'âpres négociations sur la publication de ses propres œuvres, ne tenait certainement pas à manifester son éventuel intérêt pour de telles publications en en faisant la commande auprès de l'imprimeur.

Sur ce plan, lors du lancement de son périodique *La Spectatrice danoise*, La Beaumelle est beaucoup plus libre, car il envoie d'abondantes commandes de livres chez l'imprimeur d'Amsterdam comme aussi chez Laurent Durand, libraire de la rue Saint-Jacques à Paris: Fontenelle, Toussaint, Montesquieu, Pluche, Lévesque de Pouilly, Burlamachi, Ramsay, l'abbé de Saint-Pierre, Polignac, Mme de Graffigny, Crébillon fils, Rémond de Saint-Mard, tout et de

tout, les *Institutions physiques* de Mme Du Châtelet, Nollet, Privat de Molières, les mathématiques de Reyneau, comme aussi Bouhours et *Le Portier des Chartreux...*¹⁷ Ce que Durand n'a pas en stock, Rey le fournit: Wolff, Crousaz, Beausobre, Challe, Prévost, Houtteville, mais aussi les deux volumes des *Dissertations mêlées; l'Histoire de la philosophie* de Boureau-Deslandes «ne se trouve plus»¹⁸. Rey profite pour envoyer à La Beaumelle la liste de ses publications disponibles en 1750 et des échanges semblables se font au service des *Nouvelles littéraires* que Rey lance en collaboration avec La Beaumelle (LB725; voir aussi LBD 47). Rey sollicite une permission au moins tacite de la part de Malesherbes pour diffuser à Paris la *Défense de l'Esprit des loix*, mais le directeur de la Librairie constate qu'il s'agit d'un livre «où on ne défend l'auteur de *l'Esprit des lois* que par des maximes de la religion protestante: «je suis étonné que vous n'ayiez pas songé vous meme qu'un pareil ouvrage ne sauroit avoir entrée en France»; il consent néanmoins à ne pas saisir les exemplaires et les renverra à Rey (LB748 du 23 janvier 1751). La Beaumelle connaît bien Montesquieu, qui est déjà au courant de la décision de Malesherbes (LB000); Rey et La Beaumelle cherchent des correspondants pour leur périodique et se lient avec Mathieu Maty; leurs envois de livres passent par Rouen (LBD 58).

La Beaumelle n'est pas le seul protestant à vouloir travailler avec Rey: le 26 septembre 1766, Antoine Court s'adresse à Rey pour lancer un périodique intitulé *L'Observateur protestant* (projet non réalisé); à partir du 12 novembre 1772, son fils Antoine Court de Gébeline entretient une correspondance suivie avec Rey sur la publication de son œuvre monumentale, *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduisit ce génie, 1773-1782, 9 vol.*¹⁹

Une activité débordante, donc, mais rien de véritablement dangereux. A cette époque, Rey ne s'est pas encore aventuré dans le domaine des manuscrits philosophiques clandestins et leur correspondance se tarit à l'époque – à partir de 1764 – où l'activité clandestine de Rey explose.

Friedrich Heinrich Jacobi, né à Düsseldorf le 25 janvier 1743 et mort à Munich le 10 mars 1819, a des échanges avec Rey qui ont un tout autre ton, car il est friand d'«impiétés»²⁰. A partir de 1769, il entretient d'excellentes relations avec Marc-Michel

¹⁷ Laurent Angliviel de La Beaumelle, *Correspondance générale*, éd. H. Bost, C. Lauriol et H. Angliviel de La Beaumelle, Oxford, The Voltaire Foundation, 2005-2014, 10 vol., LB486 du 24 janvier 1749,

¹⁸ *Ibid.*, LB524 du mois de mai 1749.

¹⁹ Voir aussi A.-M. Mercier-Faivre, *Un supplément à «L'Encyclopédie»: le «Monde primitif» d'Antoine Court de Gébeline; suivi d'une édition du «Génie allégorique et symbolique de l'Antiquité» extrait du «Monde primitif», 1773*, Paris, Honoré Champion, 1999.

²⁰ Les Années de formation de F.H. Jacobi d'après ses lettres inédites à M.-M. Rey (1763-1771) [...], éd. J.T. de Booy et R. Mortier, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1966.

Rey: « Je suis de cœur et d'âme tout à vous », « J'espère que je n'ai pas besoin de vous dire qu'en venant ici vous ne logerez nulle part que chez moi » (février 1769); il lui envoie même des sangliers (morts) et promet des recettes pour la conservation et la préparation. Il gère lui-même un commerce de livres, d'abord avec son frère, ensuite, à partir du 1^{er} mars 1768, tout seul. Première commande en décembre 1764:

1 Recueil des oraisons funèbres de Fléchier, Mascaron et Bossuet.

2 exemplaires des dernières horreurs du radoteur des Délices, s'entend de son *Diction[n]aire philosophique* et de ses *Œuvres philosophique[s]*²¹, vous sçauvez pourtant que le bruit s'étant répandu à Genève que l'imprimeur de son *Dictionnaire* avoit été conduit de Lyon à Paris pied et poing lié, M^r de Voltaire a craint une pareille aventure, et s'est retiré promptement de Ferney aux Délices.

Il commande les *Pensées philosophiques* de Diderot et un deuxième exemplaire après avoir perdu le premier (16 décembre 1766), le grand ouvrage de Jean-Frédéric Bernard et de Bernard Picart, *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* (Amsterdam 1723-1743, folio, 11 vol.). Il reçoit mais renvoie un exemplaire des *Trois imposteurs* ([Amsterdam, Rey, 1768]) (28 juin 1768): ce n'est pas qu'il est choqué, comme le suggèrent les éditeurs de sa correspondance, c'est tout simplement qu'il l'a en double (23 mars 1768). Il commande aussitôt *Les Prêtres démasqués ou des Iniquités du clergé chrétien. Ouvrage traduit de l'anglois* (Londres [Amsterdam, Rey] 1763, in-8°) de d'Holbach (28 juin 1768) et demande: «Faites moi tenir aussi un nouveau catalogue d'impiétés ; j'ai donné celui que vous m'aviez envoyé.» (7 octobre 1768). Il recherche les œuvres de Toland et de Shaftesbury (16 décembre 1766)²², vante les mérites de Moses Mendelssohn et de son ouvrage sur l'immortalité de l'âme²³ et fait le tour de tous les ouvrages – les traités de Bonnet, Edward Young, *Night Thoughts*, les *Bigarrurues philosophiques* de Tiphaigne de La Roche – qui traitent de cette question, mais:

Pour moi il n'y a aucune vérité au monde dont je sois mieux persuadé que de l'immatérialité de l'âme, elle me paroît démontrée ; son immortalité ne l'est pas, mais elle est aussi certaine à mes yeux que l'existence d'un Dieu souverainement parfait. (25 novembre 1768)

Le 24 janvier 1769, il commande

Traité des imposteurs.
Christianisme dévoilé.
Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.
De l'imposture sacerdotale.
Doutes sur la religion.
Le Catéchumène (de Charles Borde).
Théologie portative.

²¹ *Ouvrages philosophiques pour servir de preuves à la religion de l'auteur*, recueil qui est le même que *L'Evangile de la raison, ouvrage posthume de M. D. M.... y* (s.l.n.d., in-8° de 43.207 p.), imprimé par Rey vers la fin de 1764. Cf. Barbier et Bengesco, II.386-389 (n°1897).

²² M.-G. Dehmann, *Das «Orakel der Deisten»: Shaftesbury und die deutsche Aufklärung* (Göttingen, 2008), p.78, n.270: l'exemplaire de Jacobi est de l'édition de 1733, pirate, due à Thomas Johnson à La Haye, qui affiche un faux lieu d'impression: «London». Cette édition était «particulièrement appréciée sur le continent», selon Dehmann. L'exemplaire de Jacobi se trouve actuellement à l'Universitätsbibliothek de Halle, cote FA 3111. Merci à Christine Jackson-Holzberg, qui m'a signalé cette référence.

²³ *Phädon, oder über die Unsterblichkeit der Seele*, de 1764.

La Princesse malabare.
Alcibiade.

Et il ajoute: «Joignez s.v.p. à cela 2 catalogue[s] de vos impiétés.» (24 janvier 1769).

Le mois suivant (vers le 14 février, éd. citée, lettre LI):

Lettres à Eugénie.
Examen de la religion.
Prêtres démasqués.
Dictionnaire philosophique.
Sermons de Tillotson.

Le 18 mars 1769, il commande vingt-trois autres «impiétés» pour le compte de Marschal, conseiller aulique de Son Altesse Sérénissime électorale de Trèves, à Coblençe:

Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'ame
Lettres à Eugénie
La Contagion sacrée etc.
Traité des trois imposteurs
Collection des lettres sur les miracles
Dictionnaire philosophique, nouvelle édition en 2 volumes
Fragment des instructions pour le prince royal du divorce etc.
La Pucelle
Christianisme dévoilé
Lettre de Thrasibule à Leucippe joint La Moïsade etc.
L'Imposture sacerdotale
[Charles Borde] *Catechumène*
Diner du comte de Boulainvilliers
Esprit du clergé ou le christianisme primitif
Théologie portative ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne par Bernier
Defense du paganisme par l'empereur Julien etc.
Les Prêtres démasqués
Etat de l'Eglise et de la puissance légitime du pontife romain etc.
Sermons de Tillotson 8 volumes
Lettres turques
Therese philosophe
Imirse ou fille de la nature
Philosophie de la Bible.

Rey inscrit les prix des livres et ajoute les tomes 1, 2, 3 de l'*Evangile [de la raison]*.

En général, Jacobi règle les notes sans rechigner: il arrive cependant qu'il s'étonne:

Dans votre catalogue de livres nouveaux je trouve *Les Prêtres démasqués* à £1,10. Vous m'avez fait payer le même livre £2,10. Pourquoi cela? (28 juin 1768; éd. citée, lettre 95)

Interrogé par la police le 3 février 1767, Pierre Guy, associé de la veuve Duchesne, livre le nom de ses correspondants à l'étranger:

Paul Vaillant (Londres); Raye [*sic*], Arkstée, Changuion (Amsterdam); Wallner (Vienne), Reysseau, Guibert et Argens (Turin); Grasset (Lausanne); Bardin et Cramer (Genève); Pitra (Parme) : Boubbers (Liège); (Bouchery (Bruxelles)²⁴.

et de nombreuses autres lettres témoignant des échanges de Rey avec des libraires en France, en Suisse et en Allemagne en vue de la diffusion de ses publications. Nous entrons ainsi au

²⁴ Paris B. Ars. Ms.12282, fol.231-238r.

cœur du commerce européen du livre. C'est une incitation à compléter l'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins et la diffusion des publications interdites dans les différents lieux mentionnés.

Diderot entre en contact avec Rey par l'intermédiaire du physicien Allamand et du journaliste Leuchsenring; il propose ensuite de constituer une édition de ses œuvres et une « Bibliothèque des convaincus » – projets qui n'aboutissent malheureusement pas. Rey publie la *Lettre sur les aveugles* et la *Lettre sur les sourds et muets* (LB795); il prend vingt souscriptions à l'*Encyclopédie*²⁵.

Les échos d'autres manuscrits se trouvent dans la correspondance de Rey, comme le signale J. Vercruyse²⁶: son confrère Lochner lui propose un exemplaire manuscrit du *Ciel ouvert à tous les hommes* de Pierre Cuppé; le 21 avril 1771, un employé de l'Hôtel des postes, Courtin, lui propose un manuscrit, retourné le 2 mai parce qu'il est anonyme; le 11 janvier 1773, son gendre Weissenbruch, directeur de la Société typographique de Bouillon, lui signale l'existence d'un manuscrit de Voltaire et de la marquise Du Châtelet sur la Bible²⁷.

Pierre Alexandre Du Peyrou, à Neuchâtel, ami de Rousseau et de Voltaire, est bien au courant des publications clandestines. Il s'y intéresse de près. Le 18 octobre 1766, il envoie à Rey

1. *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*;
 2. *Recueil nécessaire*;
 3. Collection des lettres sur les miracles;
 4. Commentaire sur le *Traité des délits et des peines*.
- J'ai supposé que ces deux derniers morceaux de Voltaire vous feroient plaisir si vous ne les connoissiez pas.

En décembre 1766, il écrit:

Mille graces de l'offre de quelques exemplaires du *Christianisme dévoilé*. Nous l'avons ici. Voila Monsieur une bonne trouvaille pour la collection projetée, si elle vous convient.

On voit que l'idée d'une collection spécifique de publications clandestines est en l'air. Cependant, Du Peyrou incite Rey à prendre ses précautions:

Vous faites bien Monsieur, de prendre plus de tem[p]s, et d'aller avec securité. Il faut se soumettre aux foiblesses qui régissent le monde entier, et faire comme les medecins, avoir des egards à la foiblesse et au temperament de ses malades. (5 janvier 1767)

Il joue lui-même un rôle important dans la diffusion des œuvres philosophiques: le 20 février 1768, il commande «50 *Philosophes militaires* [sic], 50 *Prêtres démasqués*, 50 *Relations de la mort du chevalier de La Barre*» et une deuxième lettre de même date ajoute à cette commande

²⁵ Voir les lettres du 17 juin et du 2 août 1773, du 24 août et du mois de septembre 1775 et du 14 avril 1777.

²⁶ J. Vercruyse, «Marc-Michel Rey et le livre philosophique», in *Literaturgeschichte als geschichtlicher Auftrag: in memoriam Werner Krauss*, Berlin, Akademie-Verlag, 1978, p.149-156.

²⁷ Voir Gabrielle-Emilie Du Châtelet, *Examens de la Bible*, éd. B.E. Schwarzbach, Paris, Honoré Champion, 2011.

celle de «50 exemplaires de la *Théologie portative*». L'année suivante, il commande l'*Essai sur les préjugés*, *L'Esprit du judaïsme*, *L'Infini créé*, *Système de la nature* (8 juillet 1769). Son intimité avec Rey est telle que Rey lui rend visite et séjourne chez lui à Neuchâtel en 1771.

Parmi les autres clients de Marc-Michel Rey, mentionnons le prince Galitsin, ambassadeur de Russie à la Haye, qui commande le *Recueil nécessaire* et l'*Evangile de la raison* (28 février et 3 octobre 1776); il entretient un échange suivi avec Rey et fait souvent des commandes de livres très divers. Le bénédictin Dom Henryon (ou Henrion) à Metz se révèle lui aussi un esprit éclairci:

J'ai parlé de vos bons ouvrages à nos libraires mais ce sont des poltrons qui se bornent à vendre des livres de prières. Vous ne ferez jamais rien avec eux. (25 avril 1778)

L'abbé Coger²⁸, professeur d'éloquence au collège des Quatre Nations, fait une commande importante le 28 mars 1770:

L'Esprit du judaïsme

Anthony Collins, *Essai sur la nature et la destination de l'âme*

Tableau philosophique

Diderot, *Pensées philosophiques*

Théologie portative

Les Prêtres démasqués

Le Recueil nécessaire avec l'Evangile de la raison

Traité des trois imposteurs

Crellius, *La Liberté de conscience*

Le Philosophe militaire, et *Le Philosophe ignorant*

Projet de réforme pour l'Italie

Toussaint, *Les Mœurs* «avec le second volume».

Vous enverrez le ballot à l'adresse de M. de Sartine, lieutenant de police lequel est prévenu. Vous écrirez en même temps audit M. Riballier le tem[p]s auquel lesdits livres pourront arriver à Paris et vous tirerez sur lui une lettre de change, valeur de l'envoy que vous lui aurez fait. (26 janvier 1771)

Il a manifestement pris ses habitudes de commerce clandestin. L'abbé Duprat à La Haye, y aspire également:

Je vous prie de me recommander particulièrement à votre comptoir, afin que si, avant de quitter la Holland et dans votre absence, j'avois besoin que quelques livres réservés pour vos amis, on ne me les refuse pas chez vous. (28 mars 1771)

Il fallait montrer patte blanche, pour ainsi dire: les clients des «impiétés» constituaient un cercle à part d'amis en qui Rey pouvait avoir parfaitement confiance.

²⁸ Voir J.Th. Booy, «L'abbé Coger, dit *Coge Pecus*, lecteur de Voltaire et d'Holbach», *SVEC*, 18 (1961), p.183-196.

Cette remarque suggère une première conclusion sur ce corpus, qui réserve des surprises aux historiens des idées comme aux historiens du livre et de la censure: Rey est prudent. Il sépare les deux volets de son commerce de livres: d'une part, les catalogues officiels des livres de toutes sortes, depuis les *Mœurs* de Toussaint jusqu'aux Psaumes de David; d'autre part, le catalogue des «impiétés» clandestines. Les papiers qui ont survécu comportent beaucoup d'indices concernant le corpus clandestin, mais on remarque que les lettres qui ont survécu – que Rey a gardées parmi ses papiers – sont celles de Voltaire à Ferney (un cas à part), de Jacobi à Düsseldorf et de Du Peyrou à Neuchâtel: deux correspondants qui sont à l'étranger et qui ne risquent rien. De commandes émanant de la France, nous n'avons guère que celles de l'abbé Coget et de l'abbé Duprat, dont l'un s'est mis d'accord avec le lieutenant de police: c'est peu. Pas de lettres de d'Holbach, en particulier, alors qu'il est en correspondance permanente avec Rey pour la publication de ses propres ouvrages à partir de 1766. Cela indique que beaucoup de lettres ont été détruites et que Rey a veillé à jeter le voile sur son commerce clandestin.

Celui-ci a commencé en 1766: une option commerciale, sans doute, aussi bien que philosophique. Les témoignages sur ce commerce clandestin datent surtout des années 1766-1771: dans les années 1770, la correspondance porte sur le commerce de livres «normaux», sur le développement du périodique de son gendre Pierre Rousseau, le *Journal encyclopédique*, et sur la grande affaire de la fin de sa carrière: la rivalité entre l'*Encyclopédie méthodique* et l'*Encyclopédie* d'Yverdon²⁹. Ce silence – alors que la publication des manuscrits philosophiques clandestins se poursuit jusqu'en 1778 – suggère lui aussi que Rey a opéré un tri prudent parmi ses papiers: peu de traces, somme toute, du commerce clandestin.

Les lettres qui ont survécu – et sa discrétion même – suggèrent aussi que Rey a parfaitement conscience de la «révolution des esprits» qui est en cours et à laquelle il participe: Voltaire souligne tout particulièrement l'importance de son rôle dans la publication d'écrits philosophiques qui s'adressent, non seulement à des aristocrates privilégiés ou à des intellectuels marginaux – mais à ceux qui orientent l'opinion publique. Ce sondage sur la publication des manuscrits philosophiques clandestins exigerait un complément d'enquête sur l'évolution de la pensée politique au cours de ces mêmes années, afin que l'on puisse se faire une idée plus précise de l'état d'esprit des lecteurs à la veille de la Révolution.

Antony McKenna et Fabienne Vial-Bonacci
IHPC (CNRS UMR 5037)
Université Jean Monnet Saint-Etienne

²⁹ Voir les documents des 18 février 1769, 3 mai 1769 et 20 mai 1769.

L'enquête porte sur les papiers de Marc-Michel Rey collectionnés par Jeroom Vercruysse, qui révèlent un commerce florissant de manuscrits clandestins, proposés à des clients connaisseurs, auxquels Rey réserve un catalogue spécial. Jacobi est un client privilégié. Rey fait une contribution majeure à l'évolution des esprits en diffusant des écrits philosophiques qui s'adressent non seulement à des aristocrates privilégiés ou à des intellectuels marginaux – mais à ceux qui orientent l'opinion publique.